

BLT 6850 – Recherche individuelle

Sujet : Le rapport des archives littéraires au numérique : état des lieux

©2009 par Lise Archambault. Ce travail a été réalisé à l'EBSI, Université de Montréal, dans le cadre d'une recherche personnelle BLT6850 à l'hiver 2009 sous la direction de M. Yvon Lemay (remis le 14 avril 2009).

Table des matières

Introduction.....	2
1. Aspects des archives littéraires.....	2
2. Le numérique.....	5
3. Les rapports de la littérature au numérique	9
4. Pourquoi la numérisation des archives littéraires ?	10
5. Conservation et préservation	11
6. Édition, diffusion et valorisation	12
Conclusion	13
Sources consultées :	14
Annexe :	20

Introduction

L'avènement de la numérisation, de l'Internet ainsi que des outils qui en découlent ont profondément changé les méthodes et l'environnement de travail de la plupart des domaines de la connaissance. C'est particulièrement vrai des sciences de l'information et de l'archivistique qui en fait partie. Qu'en est-il donc des archives littéraires et de la numérisation ? Est-ce que la numérisation des archives littéraires mène subrepticement à l'évacuation des documents manuscrits originaux ? Est-ce que la critique génétique et la codicologie sont menacées par les nouvelles pratiques de la numérisation ? Ou s'agit-il de pratiques qui se complètent ?

Dans ce travail, il sera question du rapport qu'entretiennent les archives littéraires au numérique principalement au Québec et en France. Nous tenterons de cerner les plus importants débats et réalisations qui sont abordés dans les écrits représentatifs de 1998 à 2008. Afin de regrouper les écrits par thème, j'utiliserai les rubriques de gestion proposées par Martine Sagaert (2005) dans les actes du colloque *Manuscrits littéraires du XX^e siècle* tenu en France en avril 2004, à savoir : « conservation, valorisation, interprétation et édition », mais en les présentant différemment.

Tout d'abord, nous proposons 1) la définition des archives littéraires, leur nature et leurs particularités par opposition aux autres archives. Comme il est aussi question du numérique, il faudra 2) définir le numérique. Afin de comprendre le rapport du numérique aux archives littéraires, 3) nous prendrons d'abord connaissance de ce débat pour la littérature. Enfin, 4) nous verrons en quoi le numérique sert et dessert les archives littéraires. Nous présenterons 5) des exemples concrets de la gestion de la conservation et de la préservation des archives littéraires. Nous verrons aussi en quoi la numérisation est utile pour 6) l'édition, la diffusion et la valorisation. Nous serons alors en mesure de conclure et de répondre aux questions soulevées au début.

1. Aspects des archives littéraires

Il est remarquable que chez plusieurs auteurs, la plupart insistent pour élargir la définition des archives littéraires de manière à ce qu'elles comprennent non seulement les manuscrits, textes écrits à la main, mais aussi une variété de documents tels que les carnets, la correspondance, les notes éparses. On le voit chez Bernard Beugnot, Carol Couture et Julie Roy. Ces derniers affirmaient lors d'un colloque récemment :

la définition des archives littéraires se voudra large et englobante afin de tenir compte, le plus efficacement possible, de l'ensemble des activités liées au champ littéraire comme le suggère la définition du Conseil international des archives : « archives résultant des activités de personnalités, institutions ou sociétés littéraires » (Couture et Roy, 2008, 55).

Bien que les archives littéraires évoquent habituellement les documents manuscrits que nous ont légués les auteurs du XIX^e siècle ou ceux du Moyen âge (Madeleine Jeay, 2003), recouverts d'enluminures, l'archive littéraire du XX^e siècle existe bel et bien et sous des formes hybrides : papier et électronique. Ce sont toujours des documents non publiés. Pour Claire Bustarret (2005, 18), le manuscrit moderne est produit dans un cadre privé par l'écrivain lui-même. Le manuscrit médiéval était un document fonctionnel, produit en série et destiné à la diffusion.

Toute archive, littéraire en particulier à cause de son caractère culturel, évoque dans l'imaginaire de tout un chacun, un document précieux, rare, qu'il faut manipuler avec soin et qui recèle des secrets que seules quelques personnes peuvent déceler. Robert Dion et Mahigan Lepage citent Arlette Farge à ce sujet

Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique :
état des lieux – Hiver 2009

(Dion et Lepage, 2008). C'est d'autant plus vrai aujourd'hui alors que la quête d'identité vient accentuer l'importance de l'archive.

Nature des archives littéraires

L'archive littéraire appartient aux archives privées, c'est-à-dire qu'elle est produite dans le cadre des activités d'une personne souvent en dehors de son travail et en dehors d'une institution. Son rôle est donc distinct des archives administratives et publiques, l'archive littéraire ne cherche pas à prouver quelque chose mais à exprimer quelque chose, une sensibilité ou une perception qui met les événements en perspective. Clothilde Roullier cite Marie-Anne Chabin pour démontrer en quoi l'archive se distingue et s'oppose

aux œuvres littéraires qui sont le produit ou la finalité même de l'action de leur auteur. L'œuvre n'a pas vocation à prouver, elle a vocation à faire connaître, à diffuser les idées, la sensibilité, les connaissances qu'un auteur livre à un nombre X de ses concitoyens contemporains dont l'identité n'est pas définie à l'avance et est indépendante de l'œuvre elle-même : les lecteurs, les spectateurs (Roullier, 2008, 96-97).

Si la valeur de l'archive littéraire est essentielle pour la discipline littéraire, elle demeure importante pour les autres disciplines; l'histoire, la sociologie, la politique, la science puisqu'elle renseigne autrement sur divers phénomènes. Le fait que l'archive littéraire ait appartenu aux archives privées a eu pour effet de lui accorder moins d'importance dans certaines institutions. Toutes les étapes : le traitement documentaire, l'acquisition et la diffusion, ont pu faire problème.

L'acquisition de l'archive littéraire

La nature des archives littéraires, le fait d'appartenir aux archives privées, fait en sorte que son acquisition sera très distincte des autres archives puisqu'il s'agit d'un acte gratuit et volontaire. Selon Marie-Odile Germain (2005, 40), Victor Hugo, le premier en 1881, a donné ses archives à la Bibliothèque nationale de la France, personne ne l'obligeait à le faire et il donnait l'exemple pour toute une génération d'auteurs. Du même coup, il créait une collection de manuscrits contemporains puisque jusqu'alors la Bibliothèque nationale de France concentrait ses efforts principalement sur l'acquisition des manuscrits médiévaux ou encore celle des œuvres du XVIII^e siècle. Pour cette même raison, beaucoup d'archives littéraires ne sont pas acquises soit parce que les institutions tardent à le faire, soit parce que les auteurs ne trouvent pas approprié d'en faire don ou bien elles sont acquises par des organismes dont la vocation n'est pas toujours la plus indiquée pour leur gestion. Les auteurs, les membres de leurs familles, vont donner leurs archives à une institution parce qu'elle est à proximité ou parce qu'ils y sont attachés. D'autres donnent à plusieurs institutions par souci de pérennité. Agnès Vatican (2005, 67-76) fait état de plusieurs dons et legs d'archives qui auront à être déplacés éventuellement. Carol Couture et Julie Roy citent Catherine Hobbs lorsqu'elle affirme que les principes directeurs pour l'acquisition doivent tenir compte des fluctuations qui ont lieu dans le domaine littéraire, les modes, par exemple ou tout autre changement :

our acquisition priorities for literary fonds must note the changing tide of the literary sea, and the resulting appraisal criteria and collecting policy must reflect this (Couture et Roy, 2008, 55).

Les archivistes doivent donc jouer un rôle très actif afin d'obtenir les fonds qui viendront compléter la collection de leurs institutions et savoir négocier habilement avec les membres de leur réseau. Il ne s'agit pas de versements qui se font automatiquement comme pour les archives administratives à l'intérieur d'une même institution. Il s'agit plutôt d'une recherche incessante. Cet aspect aura un impact sur le choix des documents à numériser.

Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique :
état des lieux – Hiver 2009

La question du droit d'auteur

Cette question revient sans cesse dans les écrits parce que les lois sont très particulières à ce sujet. L'archiviste aura souvent à conseiller un auteur lorsque cette personne fait don de ses archives concernant l'accessibilité au document, les droits de reproduction et autres considérations. Quand l'archiviste ne compose pas avec l'auteur directement, ce sera avec son représentant, mais rarement avec une institution.

Les archives libres de droit, dont l'auteur est décédé depuis 50 ans, peuvent être numérisées et publiées aisément. Toutes les autres doivent faire l'objet d'une étude afin de déterminer si cela vaut la peine de numériser le document et pourquoi. Michel Biron (2000-2001, 2), dans un compte rendu de l'ouvrage de Wanda Noël, *Guide du droit d'auteur à l'intention du personnel des Archives nationales du Canada*, affirme que la Loi c-42, adoptée le 27 avril 1997, accordait aux services d'archives, dans des contextes particuliers et exceptionnels, l'autorisation de diffuser des œuvres protégées par la Loi. Cette question du droit d'auteur touche donc la plupart des aspects de la gestion des archives littéraires et demeure complexe malgré la documentation à notre portée.

Traitement documentaire, évaluation, acquisition et valorisation

Bien que la nature, l'évaluation, le traitement documentaire et l'acquisition de l'archive littéraire diffèrent assez de ceux des autres documents, il ne faut pas trop isoler le processus global de celui des autres documents afin de favoriser l'intégration des archives littéraires dans la collection au même titre que les autres types d'archives. C'est l'opinion de Clothilde Rouiller (2008, 107).

Par ailleurs, les auteurs s'accordent pour dire qu'une réflexion théorique s'impose au sujet de l'archive privée à cause de ses différences très marquées : (Carol Couture, 2008, Catherine Hobbs, 2001, Monique Ostiguy, 2008). Catherine Hobbs, dans un article de 2001, préconise l'élaboration d'une théorie de l'archive privée parce que ce sont des documents qui nécessitent une évaluation distincte de celle des archives administratives. Elle ajoute que la théorie archivistique n'a pas encore saisi la signification de la vie privée des individus. Elle aimerait que l'archive témoigne davantage du caractère que de l'accomplissement d'une personne, que la complexité humaine soit documentée (Hobbs, 2001, 135) et non seulement les anecdotes comprises dans le cours normal de l'existence de toute personne.

Importance de la génétique textuelle et de la codicologie

La génétique textuelle et la codicologie sont des sous-disciplines des études littéraires. Leur objet d'étude est principalement le manuscrit lui-même, dans sa matérialité. Les généticiens étudient chaque rature, retrait ou ajout, pour en déterminer un sens par rapport au projet d'écriture de l'auteur. Le généticien est à la recherche d'indices qui peuvent appuyer ses hypothèses sur les choix que l'auteur a faits au moment de l'écriture et pour comprendre les variantes entre le manuscrit et la version publiée du livre. Le généticien aura recours, idéalement, au manuscrit original pour établir ses hypothèses et les vérifier.

Dans un article, David X. Zeidberg donne un exemple de la science de l'indice qui caractérise le travail de la génétique textuelle. Il s'agit d'un manuscrit rédigé par le roi George III et conservé à la Bibliothèque Huntington. En 1782, George III capitule et accorde avec réserve l'indépendance aux États-Unis. Mais dans le texte qu'il écrit, il manifeste son hésitation. Voici le texte dont il est question :

Parliament having to my astonishment come into the ideas of granting
~~Independence~~ a Separation to North America, has disabled Me from longer
defending the just rights of this Kingdom... (Zeidberg, 1999, 800)

George III pouvait difficilement se résoudre à ce que les États-Unis réclament leur indépendance, c'est pourquoi il aurait biffé le mot et l'aurait remplacé par « Separation ». Pour d'autres exemples du travail du généticien, on pourra consulter les ouvrages de Almuth Grésillon (1994), Louis Hay (2007), Pierre-Marc de Biasi (2007), Jacinthe Martel (2008, 2005), Bernard Beugnot (2008). Dans son commentaire, Zeidberg affirme que si George III avait disposé d'un appareil de traitement de texte, nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui l'occasion de discuter du mot biffé qui traduit le sentiment de son auteur. Nous voyons, grâce à cet exemple, en quoi les outils de la génétique littéraire mettent en relief des dimensions de textes de disciplines très distinctes. Il faut noter qu'aujourd'hui des outils existent qui tiennent compte de tels changements dans les textes créés en version numérique. Nous le verrons prochainement.

Le codicologue détermine, par l'examen minutieux du document original, le papier utilisé, l'encre, l'état des pages; son rôle est d'authentifier le document. Des travaux ont permis de déterminer que des fragments rédigés par Marcel Duchamp, se trouvant dans deux collections séparées et dans des institutions sur deux continents (l'Europe et l'Amérique du nord, respectivement), provenaient d'un même cahier. La déchirure des pages a permis de reconstituer les parties manuscrites (Bustarret, 2005, 30). Sans l'original, le généticien et le codicologue ne peuvent effectuer certains aspects du travail.

Claire Bustarret ajoute que, malgré tout effort de normaliser le format des textes, les auteurs, de plus en plus, s'approprient tellement la page en la noircissant ou en lui ajoutant des banderoles qu'il devient impossible de la numériser (Bustarret, 2005, 26).

2. Le numérique

Définition de Gérard Dupoirier, citée par Jacques Chaumier

Un document numérique est un ensemble cohérent d'objets numériques (texte, graphique, photo, images animées et sons) stockés sur des machines informatiques interconnectées amovibles. Pour lire un document électronique, il est nécessaire soit de l'imprimer sur du papier, soit de le visualiser sur un écran. Par opposition au sens commun du document où la notion de page est structurante, ici, avec les documents électroniques, elle peut ne pas exister (Chaumier, 2006, 17).

Le choix de cette définition met en lumière que la page disparaît au moment où elle devient un objet numérique et que les mots de la page ont une valeur moindre par rapport aux autres objets. Cette « dématérialisation » de la page a fait couler beaucoup d'encre auprès des sociologues et certains informaticiens. Elle a une répercussion sur le monde de la connaissance qui n'a pas encore été très approfondie par les chercheurs. Nous savons cependant que la disparition de la page bouscule les habitudes de travail ainsi que de l'appréhension cognitive pour ceux qui n'y sont pas habitués. Pour les littéraires et les chercheurs qui s'intéressent au travail sur la page, cette dématérialisation peut prendre des proportions alarmantes. Selon Yves Jeanneret, l'informatique peut banaliser les mots et la tradition qu'ils représentent :

Dans les réflexions sur l'informatique, la notion de texte n'est pas une ressource, mais un repoussoir. Le « tout numérique » nous dit : choisis ton camp, culture du texte ou société de l'information. Ce discours est fécond en antithèses : le révolutionnaire s'y oppose au désuet, l'ouvert au clos, l'immatériel au matériel, l'accessible à l'éloigné. Le texte est du côté de l'ancien, du fermé, du pesant, du médiat (Jeanneret, 2004, paragraphe 4).

Pour l'archive littéraire, il y a aussi un impact puisque l'archive est en soi un objet qui appartient au patrimoine. Changer le patrimoine, dans sa forme ou dans

son contenu, est très intéressant mais uniquement à condition de pouvoir justifier la nécessité de ce changement et garantir la pérennité à la fois du contenu et du contenant. Or, cette preuve, comme nous allons le voir, reste encore à faire malgré les grands projets de numérisation en cours.

Avantages et désavantages du numérique :

Certains auteurs considèrent que le numérique comporte plus d'avantages que de désavantages. Nous allons les comparer.

D'après Jacquesson et Rivier (1999, 61), des recherches récentes et le développement du langage XML en 1998 ont coïncidé avec l'intérêt accru des intellectuels et des universitaires pour les possibilités de l'informatique. Tous se servent de l'ordinateur désormais alors que quelques années auparavant ce n'était pas le cas. La numérisation comporte aussi des avantages certains pour la publication des travaux, ou le dépôt dans des archives ouvertes. Les universités s'intéressent à la formation à distance qui dépend de la numérisation pour sa réalisation. Les éditeurs ont vu le numérique à la fois comme menace à la revue papier et comme une opportunité puisque la revue électronique ouvre un nouveau marché. Nous présentons ici sous forme de tableau, **Avantages et désavantages techniques du numérique**, les forces et faiblesses du numérique tirés d'un ensemble de travaux (Chaumier, 2006, Jacquesson et Rivier, 1999, Emiliane Faye, 2004). Cette information provient d'un contexte européen. Il est remarquable que le numérique a pris beaucoup plus d'expansion en Amérique. Nous verrons par la suite les implications pour les études littéraires et les archives littéraires.

Avantages et désavantages techniques du numérique

Avantages du numérique	Désavantages du numérique
- permettre la conservation, la préservation et la valorisation d'un patrimoine	Sur le plan financier et des ressources humaines (Faye, 2004): - investissement très coûteux - contraintes de rangement de la copie papier du document numérisé - coûts de préparation - expertise très spécialisée - supports fragiles tant sur le plan de la durée de vie des supports que de la pérennité des systèmes de lecture (décodage) des données (Chaumier, 2006)
- améliorer et multiplier les possibilités d'accès aux documents même à distance - facilité de consultation	- nécessite un équipement qui n'est pas encore à la portée de tous - nécessite aussi la maîtrise de plusieurs connaissances informatiques
- permettre la communication grâce à des medias optiques ou électroniques et des réseaux en fournissant un accès à distance	- peu de normes quant à la conception d'un site Web, une part d'improvisation (Chaumier, 2006)
- favoriser la mise en valeur de collections de documents rares	- absence du nom de l'auteur dans la version numérisée - absence de la provenance du document dans le document numérisé - entorse aux droits d'auteur
- inciter à la recherche par la découverte de documents méconnus et originaux de par leur contenu, etc.	- falsification, piratage des données
- possibilité d'utiliser les fonctions de l'édition numérique	- travaux en voie d'élaboration
- reproduction	- numérisation sauvage
- gestion des collections	- perte de données, transformation accidentelle de données
- aspect pédagogique	- absence d'un accompagnement personnel
- faciliterait un type de lecture	- lecture instantanée, balayage du contenu
- écologique	- stabilité douteuse
- grande capacité de stockage	- plus le document contient des images, plus le téléchargement est long et risque d'échouer - grande capacité de mémoire est nécessaire

Si le numérique comporte beaucoup d'avantages, on voit que les désavantages sont également assez considérables surtout en regard de documents archivistiques qui ont une valeur patrimoniale, c'est-à-dire unique et irremplaçable. La fragilité des supports informatiques ne garantit pas la pérennité des contenus ni celle des contenants encore aujourd'hui en 2009. De plus, la possibilité de pouvoir lire les documents encodés dans une technologie donnée reste précaire puisque les applications informatiques changent rapidement.

Autres considérations ou désavantages du numérique :

Dans leur ouvrage, Jacquesson et Rivier (1999) brisent quatre mythes reliés au numérique. Ils démontrent que le numérique n'est pas LA solution à tous les problèmes, que le traitement de l'information requis pour préparer l'affichage de l'information sur l'Internet est très coûteux puisqu'il faut envisager le catalogage, l'indexation, la description des ressources, la reproduction et la préparation des documents si on veut bien mener le projet et offrir les accès voulus. L'idée que les bibliothèques numériques offrent un accès plus équitable et qu'elles seront moins chères que les autres est également fautive. Si, à première vue, le numérique semble peu coûteux il comporte une si grande part d'inconnue surtout sur le plan du rafraîchissement des données et du remplacement de l'équipement qu'il est encore trop tôt pour en calculer les coûts réels. De plus, pour profiter des nouvelles technologies, il faut être équipé de l'ordinateur, d'une imprimante ou d'une manière de visualiser l'information, savoir manipuler la souris, le clavier sans compter un abonnement à un fournisseur d'Internet. Or, nous savons que cet équipement n'est pas à la portée de tous.

Problèmes d'ordre humain

Le chercheur peu habitué au volume que génèrent les ressources électroniques est vite dépassé par les nombreuses notices qui sont maintenant à sa portée en peu de temps. Chaumier (2006, 74), cite Jean Favier à ce sujet. Submergé, le chercheur pourrait préférer ses anciennes habitudes de travail et délaissier ces nouvelles technologies à moins d'avoir les outils en main pour restreindre le flux d'information. Des besoins de formation continue se manifestent à chaque étape de la recherche (Saunders, 1999, 772). D'autre part, l'omniprésence de la technologie semble nier l'apport des bibliothèques et des archives, en effet, pourquoi se déplacer si tout est disponible sur l'Internet (Saunders, 1999, 774) ? Si la technologie sauve beaucoup de temps, le fait de passer des heures devant l'ordinateur change la dynamique des relations, certaines personnes se perçoivent comme des ordinateurs branchés, « plugged-in technobodies » (Saunders, 1999, 777) et ressentent de l'isolement, de la dépression. Certains adultes se sentent dépassés par les habiletés de leurs enfants (Saunders, 1999, 781). Le leadership du bibliothécaire ou de l'archiviste, à cet égard, pourrait consister à encourager un esprit de collaboration.

Jacques Chaumier affirme que dans le document numérique, la lecture se fait de plus en plus à partir du visuel, lecture en mosaïque. Elle n'est plus basée sur les mots. Il ajoute aussi que la conception du site web commence à se normaliser mais qu'il n'existe pas encore de code de la route uniforme qui guide cette lecture protéiforme :

l'accent est mis de plus en plus sur l'importance du visuel et de l'accès à l'information par le visuel, ... mais il n'y a pas encore de « code de la route » en ce domaine où rien n'est normalisé (Chaumier, 2006, 76).

Jacques Chaumier prétend aussi que selon certains auteurs, notamment Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour évaluer l'influence du nouveau médium sur la lecture (Chaumier, 2006, 75). Très souvent, la lecture semble continuer à se faire sur papier, la lecture à l'écran demeure plutôt exceptionnelle, trop fatigante pour les yeux.

Une très riche documentation entoure ce débat du manque de recul. D'ailleurs, il est repris autrement par Cathy Weng et Jia Mi (2006) qui, dans leur article, recommandent de cataloguer la ressource électronique ou numérisée d'une œuvre comme une œuvre à part, selon le modèle **Functional Requirements for Bibliographic Records (FRBR)**, qui se traduit en français par **Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques**. Ceci aiderait à reconnaître le nouveau support et à normaliser son traitement documentaire.

Selon le modèle théorique, ceci permettrait aussi de relier les différentes formes et adaptations de l'œuvre entre elles ainsi qu'à l'originale, peu importe le support ou la nature de l'œuvre, au départ. C'est rendre un grand service à la communauté intellectuelle d'indiquer la première date de publication d'une œuvre, d'indiquer sur quel support se trouvait cette première publication, ou de quel type de document il s'agissait (roman, pièce ou film ?) et d'indiquer de quelle version provient la copie numérisée. Si cette information est présentement omise, cette pratique peut être révisée. Selon Françoise Bourdon et Françoise Leresche (2002), le catalogage réalisé avec le FRBR change la perspective parce qu'il ne se réalise plus à partir de la clé d'accès de l'auteur principalement mais à partir de l'œuvre. De nouveaux concepts sont introduits : l'œuvre, son expression et sa manifestation.

3. Les rapports de la littérature au numérique

Vuillemin (1988, 1996) est un des auteurs qui a beaucoup écrit et défendu le rôle des études assistées par ordinateur en études littéraires. Pour donner un exemple, des traductions littéraires auront été effectuées grâce à l'informatique de manière importante et inavouée déjà. En littérature, les études assistées par ordinateur se font depuis longtemps surtout aux États-Unis et au Canada et il déplore qu'elles ne connaissent pas davantage de rayonnement en Europe. Les développements en cette matière ont beaucoup été utilisés lors du courant structuraliste. Durant une vingtaine d'années, de 1970 à 1990, le structuralisme misait beaucoup sur l'analyse stricte et formelle du texte et mettait au second plan tout ce qui était différent, relié à l'histoire littéraire, par exemple. Dès 1972, Dominique Fernandez affirmait «qu'une œuvre d'art demeure inaccessible à toute théorie» et revendiquait une forme de critique littéraire différente des principes acceptés par le structuralisme très militant des années 1970 (Fernandez, 1972, 10). En 2009, les études littéraires comprennent plusieurs approches comme la sociologie, la psychanalyse, la sémiotique, la narratologie, les analyses langagières, la génétique textuelle. De plus en plus, la formation consiste à recourir à une synthèse de plusieurs domaines de la connaissance pour saisir l'objet littéraire. Pour cette raison, certains outils informatisés peuvent connaître une certaine baisse de popularité à moins qu'ils ne répondent à une nouvelle forme de création, inspirée des nouveaux supports.

Parmi ces outils, il faut mentionner, entre autres, les comptages de mots, leurs occurrences ou celles de groupes de mots, la linguistique statistique. Il faut aussi tenir compte de recherches documentaires, manipulations faites au niveau des titres, des résumés de textes numérisés. On réussit, dans les recherches plus avancées, des analyses morpho-syntaxiques (Jacquesson et Rivier, 1999, 164-165).

Pierre Nepveu (2008, 274), dans une présentation au colloque sous la direction de Jacinthe Martel, exprimait à la fois son respect pour les chercheurs qui oeuvrent en informatique et une angoisse que son œuvre entière ne soit réduite, suite à l'étude des informaticiens et des archivistes, à un seul fichier informatique. Il faut comprendre à partir de cette expression la part d'incompréhension qui joue au niveau des principaux acteurs de la numérisation; tous ne partagent pas la même vision et ne comprennent pas les enjeux de la même manière. Si l'informatique joue un rôle important, elle ne saurait se substituer complètement aux autres disciplines. Bassir (2002) et Poupeau (2004) exprimaient sensiblement la même chose au sujet de la recherche assistée par ordinateur, les avantages et les limites.

On voit donc que le rapport entre le numérique et la littérature est plutôt mitigé et que la compréhension entre les disciplines se fait difficilement, les littéraires n'étant pas toujours en mesure de saisir les contraintes de l'informatique et les informaticiens, moins en mesure de saisir l'objet d'étude des

littéraires. Pour la question des archives littéraires, les fonctions archivistiques s'ajoutent à ce débat déjà fort complexe.

Nous donnons, en annexe, un bref aperçu des grandes réalisations du numérique relatives aux études littéraires. Il ne s'agit pas d'un tableau exhaustif mais de points de repère qui laissent voir que les revues électroniques en littérature apparaissent de 1994 à 2001. Les portails qui regroupent les textes manuscrits, les archives, les critiques et autres documents sont plus tardifs, ils nécessitaient une technologie plus avancée. Les premiers projets de numérisation sont effectivement entrepris aux États-Unis, en Angleterre, au Canada ainsi qu'en France.

Nous allons voir maintenant des applications plus reliées à la numérisation des archives littéraires.

4. Pourquoi la numérisation des archives littéraires ?

Les archivistes qui oeuvrent dans le domaine des documents littéraires veulent profiter de tous les avantages liés au numérique, que ce soit pour la conservation ou préservation, la gestion, la diffusion et la mise en valeur ou l'édition. D'une part, la possibilité existe maintenant pour tout utilisateur de consulter des archives et manuscrits à distance alors qu'il serait impossible de les voir autrement. Les moteurs de recherche intégrés aux outils informatiques permettent d'y effectuer des recherches simples et avancées. En effet, il ne suffit pas de numériser le document, il faut aussi fournir à l'utilisateur des outils sophistiqués qui lui permettent de gagner du temps à la consultation de kilomètres de documents. On ne saurait prévoir les besoins éventuels des chercheurs. Certains documents très fragiles gagnent à changer de support afin d'être conservés. Des appareils spécialisés ont été conçus pour numériser les documents manuscrits et les livres anciens sans les endommager. D'autres appareils sont en mesure de numériser en mode texte ou en mode image, parfois les deux. Couïasnon et Camillerapp (2003), rendent compte de l'expérience DMOS (description et modification de la segmentation), qui consiste à introduire des annotations textuelles et géométriques dans les archives numérisées afin de faciliter la recherche sur d'immenses corpus. On voit cependant dans cet article que le chercheur doit demeurer vigilant dans l'analyse des résultats.

Peut-on parler d'applications précises pour l'étude des archives littéraires ? Oui, selon Jacquesson et Rivier (1999, 298-299), il existe pour le traitement documentaire des archives littéraires (manuscrits et autres), une norme de description des fonds d'archives préparée par la communauté archivistique internationale : International Standard Archival Description (Isad-G)¹. C'est un cadre descriptif qui permet également le catalogage à niveaux sans toutefois admettre l'enregistrement informatique. D'autre part, Daniel Pitti, a développé une définition qui convient aux inventaires d'archives, il s'agit de l'Encoding Archival Description (EAD-DTD) forme qui permet la saisie informatique formelle ainsi que l'organisation intellectuelle du document. L'EAD, très populaire aux États-Unis, connaît de plus en plus de popularité, c'est une norme qui admet des mises à jour (Queyroux et Brochier, 2003).

Peut-on parler de technologies informatisées applicables pour la génétique textuelle ? Oui, dans le numéro 27 de la revue *Genesis*, plusieurs auteurs font état des travaux récents qui permettent d'effectuer des études génétiques à l'aide de logiciels perfectionnés.

Claire Doquet-Lacoste (2007) discute, par exemple, des approches très différentes du généticien qui se sert du corpus du manuscrit et de celui qui se base

¹ Au Canada, le milieu archivistique a développé ses propres règles de description avant que la norme ISAD-G ne soit disponible. Pour en savoir davantage sur les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA), voir le site du Conseil canadien des archives à l'adresse suivante : <<http://www.cdncouncilarchives.ca/f-archdesrules.html>>.

Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique : état des lieux – Hiver 2009

sur les traces très ténues du corpus saisi sur traitement de texte. Deux outils existent pour l'étude du corpus informatisé ou sur traitement de texte; il s'agit de **Genèse du Texte**, conçu en 1993 par l'Association française pour la Lecture (www.lecture.org) et **ScriptLog**, développé par l'université de Lund, en Suède (www.scriptlog.net). ScriptLog n'est pas destiné au grand public parce qu'il nécessite un paramétrage important et sert dans les laboratoires de psychologues. Genèse du Texte a été conçu pour un usage dans le système scolaire en France. Malheureusement, il n'a pas été réactualisé depuis sa fabrication en 1993 et est maintenant inutilisable sur les ordinateurs courants. Ces deux logiciels ont l'avantage de restituer la temporalité de l'écriture, en temps réel. Suivre le scripteur à la trace permet de déceler si cette personne utilise un des deux types d'écriture identifiés par la génétique : l'écriture à programme ou l'écriture à processus (Doquet-Lacoste, 2007, 41). L'auteure, dans la conclusion, insiste que le scripteur devant l'écran n'a pas le même contrôle sur son texte que celui qui écrit à la main et voit l'ensemble de son travail. L'écran limite de beaucoup la part visible et enlève le recours à tout autre sens.

Aurèle Crasson (2007) rend compte d'une initiative, le projet « Modélisation de dispositifs de représentation de documents hybrides » qui a mené au logiciel nommé « Le Transcripteur », étude en cours. Il s'agit d'un logiciel de transcription qui réunit un dispositif vidéo qui filme le scripteur en train de lire des brouillons et de faire des choix significatifs.

Irène Fenoglio, Jean-Gabriel Ganascia et Rudolf Mahrer (2007) présentent le projet EDITE, conçu en 2001 grâce à l'association de l'ITEM (CNRS/ENS) et le LIP6 (CNRS/Paris VI). Ce projet vise la comparaison d'états de documents de genèse. On se sert du logiciel **Médite**, capable d'imiter la démarche du généticien, de prendre deux états d'un même texte pour pouvoir repérer les transformations de l'un à l'autre. Un algorithme se charge d'identifier les changements importants sur différents plans : génétique, linguistique, stylistique. Médite est téléchargeable sur le site suivant : <http://ganascia.name/medite>. Pour se servir de l'outil, il faut avoir un corpus numérisé déjà. Pour Rudolf Mahrer (2007), l'outil est peu convivial mais utile et prometteur même si le généticien doit bien préparer son dossier au préalable et composer avec des particularités propres à l'informatique, moins proche de la langue française... En effet, l'ordinateur ne distingue pas, entre autres, la préposition « à » du verbe avoir « a ».

Nous allons maintenant rendre compte d'expériences diverses du numérique pour les archives dans le contexte de la conservation et de la préservation ainsi que de la mise en valeur par l'édition, la diffusion.

5. Conservation et préservation

Monique Ostiguy (2008) part de son expérience à Bibliothèque et Archives Canada (BAC), où un projet récent permettait aux utilisateurs de prendre des photos numériques d'archives littéraires sans que l'auteur n'ait consenti à cette pratique au moment du don. Il s'agit d'une situation qui se présente grâce à une technologie qui suit l'entente prise avec l'auteur. L'institution doit donc être vigilante à ce sujet pour éviter de se trouver dans une situation gênante sur le plan du droit d'auteur.

Carol Couture et Julie Roy (2008, 58) insistent aussi sur une politique de gestion qui assure toutes les fonctions de l'archivistique et, en particulier, la sauvegarde des documents compte tenu du cadre des lois, des ressources humaines, matérielles et financières disponibles. Selon eux, les archivistes doivent tenir compte du numérique à cet égard. En effet :

la prolifération de nouveaux supports d'information de plus en plus fragiles dans le domaine du son et de l'image notamment, mais aussi de plus en plus complexes, (...), a donné lieu à des questionnements inédits.

6. Édition, diffusion et valorisation

La diffusion passe autant par le catalogue informatisé (Pistard, à la BANQ), la numérisation des fonds et les expositions virtuelles. L'archiviste devient donc un médiateur au service des usagers et de toute la société. C'est d'ailleurs ce qu'affirment Sophie Montreuil et Sophie Marcotte (2008).

Les expositions virtuelles

Sophie Montreuil (2008, 70) présente dans son article à la fois l'aspect diffusion et conservation de l'archive littéraire lors de l'élaboration d'expositions virtuelles qui visent la mise en valeur du patrimoine littéraire. Les expositions soulignent la personnalité de l'écrivain ainsi que les fonds qui appartiennent à l'institution d'attache, Bibliothèque et archives nationales du Québec. Le travail exige une formation en génétique textuelle mais également des connaissances en muséologie. L'exposition proposera un parcours au visiteur qui l'incitera à découvrir des liens inédits entre les contenus concernant un « produit en devenir » (Montreuil, 2008,70) et non l'œuvre elle-même. Les expositions mettent en parallèle deux fonctions essentielles et contradictoires de l'archivistique : conserver et préserver. Le numérique est au cœur de ce débat contradictoire.

Les communautés virtuelles

Sophie Marcotte (2008) introduit un nouveau concept, celui de l'édition critique et de la génétique textuelle sur support informatisé, la création d'une « communauté virtuelle dont l'existence repose (donc) sur les liens électroniques qui en unissent les membres » (2008, 157). Mais le concept va plus loin, elle s'inspire des travaux du théoricien Howard Rheingold, du sociologue Jean-François Marcotte, qui préconisent qu'une telle communauté apparaît lorsque ses membres éprouvent le besoin d'échanger entre eux sur un thème qui les préoccupe tous. Inspirée des travaux de Paolo D'Iorio, qui avait élaboré une communauté semblable autour de l'œuvre du philosophe Nietzsche (www.hypernietzsche.org), elle veut faire l'équivalent pour l'œuvre inédite de Gabrielle Roy. Pour D'Iorio, la création d'une communauté virtuelle, un outil interactif en mode « open source » ou « libre accès » tentait de résoudre des questions « d'archivage, d'accès et de diffusion des textes et de la recherche » (Marcotte, 2008, 156. D'Iorio ne visait pas uniquement la diffusion des textes, mais plutôt la création :

d'un outil souple et rapide qui permette aux chercheurs de comprendre d'un regard l'état des connaissances disponibles sur un certain auteur, les problèmes encore ouverts et les méthodologies à l'œuvre (Marcotte, 2008, 159).

Mme Marcotte mentionne que les chercheurs en sciences humaines et sociales se servent de l'Internet pour effectuer des recherches mais qu'ils préfèrent, pour la diffusion de leurs travaux, la voie du papier. Cette pratique s'observe aussi en arts visuels. Elle serait contraire aux pratiques des collègues en sciences pures et appliquées qui auraient une prédilection pour la publication de leurs travaux sous forme électronique (Marcotte, 2008, 156).

Au sujet du droit d'auteur, Mme Marcotte soulève cette situation où l'auteur, Gabrielle Roy, n'a pas donné d'instructions concernant la publication de ces œuvres inédites. L'archiviste se trouve donc dans cette zone grise : numériser et publier quelle partie de l'œuvre ? Et à partir de quels critères ? Afin de justifier son point de vue, elle part du principe que le patrimoine confié aux institutions et dont le financement dépend des fonds publics doit retourner au public. Dans la presse canadienne et étrangère, des articles de 2004 à 2007 (Dion-Viens, 2008,

Repentigny, 2007) applaudissent le fait que la numérisation rend accessible au public des documents inaccessibles jusqu'alors.

L'outil proposé en libre accès suppose aussi que tous les utilisateurs auront accès à la structure informatique de la communauté et pourront en reproduire le modèle, au besoin. Comme elle le dit : « le partage des connaissances concerne non seulement l'objet d'étude, mais aussi la façon de concevoir l'espace virtuel réunissant les chercheurs » (Marcotte, 2008, 162). Cet outil réunira des manuscrits numérisés, leur version informatisée, l'établissement d'un texte final et un appareil de notes critiques. Selon Sophie Marcotte, la version informatisée du texte lui donne « une structure de type mathématique ou algorithmique » (Marcotte, 2008, 164) permettant ainsi d'effectuer des recherches lexicales, des listes de concordance, des statistiques. Elle se servira des méthodes utilisées par les acteurs de la textologie tels que Laufer 1972, Williams et Abbott 1993, Bots 1993 pour l'encodage approprié. Mentionnons qu'un site existe, déjà consultable à l'adresse suivante : <http://gabrielle-roy.mcgill.ca/index.htm>, mais que le projet de communauté virtuelle est en cours, de 2009 à 2012.

Conclusion

D'après les expériences menées récemment en France, au Québec² et ailleurs dans le monde avec succès, le numérique est prometteur pour la gestion des archives littéraires à condition de pouvoir répondre à des exigences de pérennité, de stabilité pour les données qu'il comporte ainsi que les supports. Les divers intervenants travaillent sans cesse à trouver des solutions aux désavantages techniques qui demeurent très nombreux. L'assurance que nous aurons toujours la technologie pour lire les données encodées dans un système fait l'objet de commentaires chez la plupart des chercheurs puisqu'ils savent que cette assurance est précaire et qu'il faut y remédier. Le fait que deux auteures envisagent un traitement documentaire FRBR pour le numérique est une mesure qui tente de reconnaître les bienfaits de cette technologie, de la légitimer et d'en contrer les pratiques « sauvages », où l'édition utilisée n'est pas identifiée. Le débat récent autour des pratiques de Google suscite le même commentaire de la part de Guylaine Beaudry, porte-parole de la CBPQ (Beaudry, 2009) et de Trudi Bellardo Hahn (2008).

D'autre part, la numérisation doit s'inscrire dans un positionnement stratégique de la gestion de l'information et seules les grandes institutions comme les bibliothèques nationales, les institutions gouvernementales, les universités, certaines bibliothèques publiques peuvent se doter d'un tel positionnement et d'un budget pour appuyer la décision. Lionel Maurel (2007), dans son mémoire d'étude, démontre que BAnQ aura accompli un travail exemplaire en numérisant la totalité de la production littéraire québécoise, incluant des œuvres protégées. Certes, un projet analogue n'aurait pas été envisageable en France où la production littéraire est trop grande pour être numérisée au complet et où les lois offrent moins de latitude. Lionel Maurel démontre que, dans sa démarche, BAnQ a réussi à résoudre beaucoup de problématiques reliées, entre autres, au droit d'auteur, et à la technologie à privilégier. Voici comment il exprime son opinion :

² Il faut signaler parmi les collections numériques, celle de BAnQ, Livres et partitions musicales à l'adresse <<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/numtextes/accueil.htm>>. Il faut aussi mentionner le nom de Jean-Yves Dupuis qui a développé : *La Bibliothèque électronique du Québec: Textes d'auteurs appartenant au domaine public* à l'adresse suivante <<http://jydupuis.apinc.org/>>

Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique : état des lieux – Hiver 2009

Le choix de BAnQ nous paraît beaucoup plus intéressant. En allant directement à la rencontre des auteurs pour libérer les droits, il prouve que l'on peut être actif en matière de numérisation d'œuvres protégées, sans sortir des règles établies et sans même demander une nouvelle exception au profit des bibliothèques. C'est d'ailleurs à notre avis parce qu'elle respecte complètement l'esprit de la loi et la dignité des auteurs que la politique de BAnQ rencontre un tel succès. En matière de numérisation, il est temps de prouver le mouvement en commençant à marcher, plutôt que d'attendre la venue providentielle d'une hypothétique exception législative, dont on ne sait quel sera le prix (Maurel, 2007, 17).

Si BAnQ a connu un franc succès, c'est que les responsables ont tenu compte du respect des auteurs, du respect des œuvres et de l'esprit de la loi. BAnQ a justifié cette décision en regard de la population desservie dans un territoire dont l'étendue géographique est trois fois plus grande que celle de la France.

Dans son article, Joan van Albada (1996) recommande que la pratique du numérique se fasse en partenariat; le recours au numérique concerté dans la coopération à plusieurs niveaux (institutionnel, national et international) permettrait de garantir la préservation du patrimoine universel.

Malgré tout, la plupart des auteurs déplorent les coûts élevés de la numérisation vue dans son ensemble parce que malgré les avantages, elle occasionne des dépenses que tous ne peuvent pas encore s'offrir. C'est particulièrement vrai des pays en émergence. Il faut avouer que l'achat de l'ordinateur et de tous les accessoires, les dépenses reliées au traitement documentaire s'élèvent très rapidement. Certes, il reste un important travail de préparation de part et d'autre avant que des modèles de diffusion numérique soient acceptés unanimement.

Dans un compte rendu qu'elle faisait d'une exposition à Barcelone, Joan M. Schwartz (2007) affirme que l'enthousiasme manifesté de la part des grandes institutions pour les expositions virtuelles déplace malheureusement l'attention des objets eux-mêmes, les manuscrits, et que cette décision est très regrettable. Nous sommes en partie d'accord avec elle parce que sans la dimension humaine, c'est-à-dire le respect des auteurs ou des artisans du livre, tout processus de numérisation, aussi prometteur soit-il, passe à côté de l'essentiel. Les objets, les archives littéraires recèlent des trésors que seuls les spécialistes comme les généticiens ou les codicologues peuvent comprendre et rendre accessibles aux autres. Nier cette connaissance va donc à l'encontre de la démocratisation de la culture, tendance qui prévaut dans les politiques de gestion du patrimoine au Québec et ailleurs dans le monde. Il faut donc tenir compte de la dimension humaine lorsqu'il s'agit de numérisation; c'est un outil et non une fin en soi. Force est de constater que le numérique offre des moyens et présente toutefois des contraintes qui orientent certaines décisions, il faut alors être en mesure d'évaluer l'impact sur la préservation des archives, qu'elles soient littéraires ou autres, pour en garantir à la fois la pérennité et l'accès.

Sources consultées :

Anderson, Karen. 2007. Global Archive and Record-Keeping Research Agendas : Encouraging Participation and Getting Over the Hurdles, *Journal of the Society of Archivists*, Vol. 28, no. 1, April, 35-46.

André, Jacques. Numérisation et codage des caractères de livres anciens, *Document numérique*, Vol. 7, no 3-4, 127-142.

Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique : état des lieux – Hiver 2009

- Andrès, Bernard. 2005. Pour une juste mémoire de l'archive canadienne du XVIIIe siècle, dans *L'archive littéraire, mémoire de l'invention*, sous la direction de Jacinthe Martel, 9-19.
- Bassir, Amiri. 2002. L'ordinateur et le chercheur Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou Perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées, dans *Le médiéviste et l'ordinateur*, no 41.
- Bellardo Hahn, Trudi. 2008. Mass Digitization Implications for Preserving the Scholarly Record, *Library Resource & Technical Services*, vol. 52, no. 1, 18-26.
- Bensefia, Ameer et al., 2003. Documents manuscrits et recherche d'information, *Document numérique*, vol. 7, no 3-4, 47-60.
- Beugnot, Bernard. 2008. Archives d'écrivains : de l'exploration à l'exploitation dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, p. 2008, 27-44.
- Biron, Michel. 1989. Compte rendu du Guide des archives littéraires publié aux Archives nationales du Canada, *Documentation et bibliothèques*, vol. 35, no. 4, oct.-déc., 192-194.
- Biron, Michel. 2000-2001. Compte rendu du Guide du droit d'auteur à l'intention du personnel des Archives personnelles du Canada de Wanda Noël, *Archives*, Vol. 32, no. 2, 200-2001, 63-65.
- Bourdon, Françoise et Françoise Leresche. 2002. Les FRBR et la révision des règles de catalogage, présentation PowerPoint présentée lors de la *journée d'étude sur le modèle FRBR* organisée par la Bibliothèque nationale de France. Voir plus d'information au sujet de cette journée à l'adresse suivante : http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/no-journee_FRBR.htm#accueil
- Bustarret, Claire. 2005. Les manuscrits littéraires comme objet matériel : l'approche codicologique, dans *Manuscrits littéraires du XX^e siècle*, Actes du colloque tenu à l'Université de Bordeaux en 2004, 15-36.
- Chabin, Marie-Anne. 1999. *Je pense donc j'archive. L'archive dans la société de l'information*, Paris/Montréal, L'Harmattan.
- Chaumier, Jacques. 2006. *Document et numérisation Enjeux techniques, économiques, culturels et sociaux*. Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS), 120 p.
- Cohen, Gérard. 2007. *Le Répertoire national des manuscrits littéraires français du XXe siècle*, BBF, t. 52, no. 5, 72-77.
- Couïasnon, Bertrand et Jean Camillerapp. 2003. Accès par le contenu aux documents manuscrits d'archives numérisés, *Document numérique*, vol. 7, no 3-4, 61-84.

- Couture, Carol et Julie Roy. 2008. BANQ à l'heure de la fusion et des partenariats. La politique de gestion des archives appliquées aux archives littéraires, dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, 2008, p. 45-60.
- Crasson, Aurèle. 2001. Genèse et hypertexte : échange de partitions. *Diogène*, no. 196, oct.-déc., 95-110.
- Crasson, Aurèle. 2007. Représenter l'illisible. *Genesis*, no. 27, 163-165.
- Crasson, Aurèle. 2007. Annotation collaborative en ligne de l'archive manuscrite, *Genesis*, no. 27, 165-166.
- De Biasi, Pierre-Marc. 2007. « Le cauchemar de Marcel Proust », *Médium*, n°10, « Le numérique en toutes lettres », éditions Babylone, janvier 2007, 127-137, (en ligne : <http://www.item.ens.fr/index.php?id=187315>).
- Dion, Robert et Mahigan Lepage. 2008. L'archive du biographe Usages du document dans la biographie d'écrivain contemporaine. *Protée*, vol. 35, no. 3, 11-21.
- Dion-Viens, Daphnée, 2008. *Demain, la bibliothèque*, Le Soleil - 10 août 2008, p. 12.
- D'Iorio, Paolo. 2001. Principes de l'Hypernietsche. *Diogène*, no. 196, oct.-déc., 77-94.
- Doquet-Lacoste, Claire. 2007. L'objet insaisissable : l'écriture sur traitement de texte, *Genesis* no. 27, 35-43.
- Falk, Howard. 2003. Technology Corner Digital archive developments, *The Electronic Library*, vol. 21, number 4, 375-379.
- Faye, Émiliane. 2004. La numérisation des documents : opportunités et contraintes, *Conférence sur la publication et la diffusion électronique*, Dakar, Sénégal, 1-11.
- Fenoglio, Irène et Jean-Gabriel Ganascia. 2006. EDITE*, un programme pour l'approche comparative de documents de genèse, *Genesis*, no. 27, 166-168.
- Fernandez, Dominique. 1972. *L'arbre jusqu'aux racines*. Livre de poches, 373 p.
- Foulonneau, Muriel. 2003. Recherche et numérisation du patrimoine en Europe, *Document numérique*, Vol. 7, n0 3-4, 179-189.
- Fritzingier, Anne-Catherine. 2007. Un fonds de littératures étrangères en version originale à l'Alcazar, *BBF*, t. 52, no. 3, 58-61.
- Ganascia, Jean-Gabriel. 2001. Du néo-structuralisme supposé de l'hypertextualité. *Diogène*, no. 196, oct.-déc., 9-24.
- Ganascia, Jean-Gabriel et Jean-Louis Lebrave. 2001. Introduction Pourquoi des éclairages rétrospectifs ? *Diogène*, no. 196, oct.-déc., 3-8.

- Germain, Marie-Odile. 2005. Les manuscrits d'écrivains contemporains à la Bibliothèque nationale de France : patrimoine et modernité, dans *Manuscrits littéraires du XXe siècle*, Actes du colloque tenu à l'Université de Bordeaux en 2004 sous la direction de Martine Sagaert, 37-54.
- Grésillon, Almuth. 1994. *Éléments de critique génétique Lire les manuscrits modernes*. Paris, Presses universitaires de France, 253 p.
- Hay, Louis. 2007. Les tracés manuscrits à l'ère numérique. *Genesis*, no. 27, 160-163.
- Hobbs, Catherine. 2001. Personal Archives The Character of Personal Archives : Reflections on the Value of Records of Individuals. *Archivaria*, vol. 52, 126-135.
- Hobbs, Catherine et Monique Ostiguy. *Les Archives littéraires : un guide des fonds littéraires à Bibliothèque et Archives Canada*, <http://www.collectionscanada.gc.ca/archiveslitteraires/027011-300-f.html>, (page consultée le 26 février 2009).
- Hoeven, Hans van der et Joan van Albada (préparé par). 1996. *Mémoire du monde : Mémoire perdue - Bibliothèques et archives détruites au XXe siècle*. CII-96/WS/1. Paris : UNESCO, 76 p.
- Jacquesson, Alain et Alexis Rivier. 1999. *Bibliothèques et documents numériques Concepts, composantes, techniques et enjeux*, Éditions de la librairie, Collection bibliothèques, 377.
- Jeanneret, Yves. 2004. Le procès de numérisation de la culture : Un défi pour la pensée du texte, *Protée*, Volume 32, numéro 2, 9-18.
- Jeay, Madeleine. 2003. Les Études médiévales sur l'Internet, dans *L'Astrolabe* (<http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe>), 10 p. (voir aussi <http://www.humanities.mcmaster.ca/~jeaymad/publications.htm#articles>).
- Lacroix, Michel. 2005. Traces et rame d'une littérature dans le siècle : réseaux et archives, dans *L'archive littéraire, mémoire de l'invention*, dans Tangence, no 78, revue d'études littéraires, numéro spécial sous la direction de Jacinthe Martel, 91-110.
- Lebrave, Jean-Louis. 2007. Le généticien et l'ordinateur Présentation, *Genesis*, no 27, 159-160.
- Lemaire, Michel. 2002. "L'Astrolabe, revue électronique de recherche littéraire", 10 p., École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, <http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/lemaire.pdf> et Archive SIC, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/02/54/index_fr.htm [1](#).
- Lemaire, Michel. 2002. "Pratique de l'analyse thématique assistée par ordinateur", 21 p., L'Astrolabe, <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0023.htm/Pratique.htm>

- Lemaire, Michel. 2002. "Le Thème littéraire à l'épreuve de l'ordinateur", 20 p., *L'Astrolabe*, <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0022.htm/Epreuve.htm>.
- Mahrer, Rudolf. 2007. La Génétique assistée par ordinateur : Medite au banc d'essai ou Du tout neuf pour le Tout-Vieux. *Genesis*, no. 27, 168-172.
- Marcotte, Sophie. 2008. Pour la création d'une communauté virtuelle autour de l'œuvre de Gabrielle Roy, dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, 2008, p. 156.
- Martel, Jacinthe. 2005. *L'archive littéraire, mémoire de l'invention*, dans Tangence, no 78, revue d'études littéraires, numéro spécial, disponible à l'adresse suivante <http://www.uqtr.quebec.ca/dfra/tangence/index.html>, ou <http://www.fabula.org/actualites/article12713.pdf>.
- Martel, Jacinthe. 2007. *Une fenêtre éclairée d'une chandelle : archives et carnets d'écrivains*. Éditions Nota bene.
- Maurel, Lionel. 2007. *Une collection numérique face au défi du droit d'auteur : l'exemple de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, Mémoire d'étude, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Presses de l'ENSSIB, 1-172.
- Montreuil, Sophie. 2008. Un public pour ces archives ? Réflexions pour la mise en valeur des fonds d'archives d'écrivains à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, 67-76.
- Nepveu, Pierre. 2008. Archives de l'autre, archives de soi, dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, 271-282.
- Ostiguy, Monique. 2008. Appropriation du patrimoine littéraire : l'archiviste comme médiateur, dans *Archives et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine littéraire*, Actes d'un colloque tenu à Montréal en 2006 sous la direction de Jacinthe Martel, 77-94.
- Poupeau, Gautier. 2004. L'édition électronique change tout et rien. Dépasser les promesses de l'édition électronique, *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004, [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/43/43-03.htm>
- Queyroux, Fabienne et André Brochier. 2003. 67^e Congrès annuel de la Society of American Archivists, 18-24 août 2003, in *Direction des Archives de France, Bulletin d'information francophone sur l'EAD*, no 13, octobre, disponible à l'adresse URL : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1265>.
- Repentigny, Alain De. 2008, 2007. Les bibliothèques publiques sautent à pieds joints dans l'ère numérique (...) 2) *Le Droit* - 7 janvier 2008 - 589 mots, La Presse – 1 décembre 2007, *L'Acadie Nouvelle* – 6 décembre 2007.
- Lise Archambault – BLT6850 Le rapport des archives littéraires au numérique : état des lieux – Hiver 2009

- Roullier, Clothilde. 2008. À la rencontre de l'archiviste et du chercheur : Questions de disponibilités et de dispositions, dans *Archives littéraires et manuscrits d'écrivains Politiques et usages du patrimoine*, sous la direction de Jacinthe Martel, p 96-97.
- Salaün, Jean-Michel. 2008. Le positionnement stratégique. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 1 (Volume 45) : 44-51.
- Saunders, Laverna M. 1999. The Human Element in the Virtual Library, *Library Trends*, vol. 47, no. 4, 771-787.
- Schwartz, Joan. 2007. Medieval Archive meets the Postmodern World : The Inaugural Exhibition of the Archive of the Crown of Aragon, Barcelona, Spain. *Archivaria*, no. 64, 199-209.
- Vatican, Agnès. 2005. Les manuscrits littéraires dans les archives de France, dans *Manuscrits littéraires du XXe siècle*, Actes du colloque tenu à l'Université de Bordeaux en 2004 sous la direction de Martine Sagaert, 67-76.
- Vuillemin, Alain. 1988. Informatique et textes littéraires, *Histoire & Mesure*, vol. 3, no. 1, 87-96.
- Vuillemin, Alain. 1996. L'informatique dans les études littéraires. *Revue de l'EPI*, 179-187. (Une version de cet article est parue sous le titre « Informatique et Littérature » dans la lettre de L'AILF (Association des informaticiens de Langue Française) no. 17 de janvier 1996.
- Weng, Cathy et Jia Mi. 2006. "Towards accessibility to digital cultural materials : a FRBRized approach", dans *OCLC Systems & Services : International Digital Library Perspectives*, Vol. 22, no. 3, 217:232.
- Zeidberg, David S. 1999. The Archival View of Technology: Resources for the Scholar of the Future, *Library Trends*, vol. 47, no. 4, 796-805.

Annexe :

Tableau synoptique des initiatives informatisées en études littéraires³

<i>Année de création</i>	<i>Nom du site</i>
2006	- Communauté virtuelle : œuvre de Gabrielle Roy, www.gabrielle-roy.mcgill.ca/electronique-temps.htm . - Exposition virtuelle des manuscrits de Rina Lasnier, Bibliothèque et archives nationales du Québec - Répertoire numérique du fonds Jacques Ferron, Bibliothèque et archives nationales du Québec
2005	Exposition virtuelle des manuscrits de Jacques Ferron, Bibliothèque et archives nationales du Québec
2004	Répertoire numérique du fonds Gaston Miron, publié par BANQ
2003	- Initiative interuniversitaire de recherche sur les manuscrits et l'archive littéraire (IRMA) - Nt2, Nouvelles technologies nouvelles textualités, UQÀM (personne ressource : M. Bertrand Gervais)
2002	- Hermeneia –Études littéraires et technologies digitales - CRILCQ - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises.
2001	- D'Torio, Paolo – Création de HyperNietzsche, www.hypernietzsche.org - élaboration de la méthode DMOS pour la recherche d'accès par le contenu dans les manuscrits et vidéos (description avec modification de la segmentation), comprenant un langage grammatical de description de document (EPF), un analyseur associé et l'équivalent d'analyseurs lexicaux (Cotiasnon et Camillerap, 2003) - conception de l'outil EDITE (Étude diachronique et interprétative du Travail de l'Écrivain),
2000	- Université de Poitiers assure le site Lancelot, jusqu'alors géré par l'université Princeton - ARGILE, Archive et génétique littéraire, UQÀM - L'Astrolabe, revue électronique, Université d'Ottawa et collaborateurs
1999	- LITOR (Littérature et ordinateur), liste de diffusion francophone créée en octobre 1999 par l'équipe de recherche Hubert de Phalèse - ARCHÈ, Centre québécois de recherche sur l'archive littéraire - Fabula, actualité de la recherche littéraire, France - British National Corpus (BNC), Irish Electronic Texts (CELT)
1998	Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France ; - Bibliothèque universelle de l'Université Carnegie Mellon, (Pittsburg, Pennsylvanie), « Universal Library » - Mise sur pied du serveur Link, de Springer Verlag, serveur offrant 200 revues en ligne

³ L'information de ce tableau provient principalement des ouvrages respectifs de Jacques Chaumier (2006), de Jacinthe Martel (2008) de Martine Sagaert (2005) et de Jacquesson et Rivier (1999). D'autres renseignements proviennent des différents sites consultés, ils sont inclus dans la bibliographie.

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise au point d'une norme de description des fonds d'archives : International Standard Archival Description (Isad-G) - Encoding Archival Description (EAD), organisation intellectuelle ET cadre de saisie informatique formel aux Etats-Unis, EAD plutôt méconnue en Europe
1997	<ul style="list-style-type: none"> - Thèses et mémoires sont soumis en format électronique à l'Université de Virginie. - Création de Ménestrel (MÉdiévistes sur l'InterNEt. Sources. Travaux. Références En Ligne). Ce site s'adresse aux chercheurs et aux scientifiques qui s'intéressent aux manuscrits du Moyen Age. - Internet Medieval Sourcebook, administré par Paul Halsall, Université de Fordham
1994	<ul style="list-style-type: none"> SATO, Système d'analyse de texte par ordinateur, (F. Daoust, UQAM) - Création du site Labyrinth, portail sur les études médiévales, Université de Georgetown - Mise en ligne de la revue <i>Le médiéviste et l'ordinateur</i>, France.
1993	<ul style="list-style-type: none"> - Electronic Beowulf, projet de numérisation et de travail d'édition d'un texte ancien. Le processus de numérisation permet de reconstituer des morceaux du manuscrit endommagés par un incendie au 18^e siècle. http://www.uky.edu/~kiernan/eBeowulf/main.htm - Conception de l'outil Genèse du Texte, Association française pour la Lecture, www.lecture.org
1992	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la revue Genesis, par l'ITEM, Institut des textes et des manuscrits modernes; - Création de Electronic Text Center, Université de Virginie; Text Encoding Initiative (normalisation du texte numérique, langage de balisage SGML)
1991	Mise sur pied du Centre for Electronic Texts in Humanities (CETH), Université de Princeton et Université de Rutgers.
1990	<ul style="list-style-type: none"> - Archéologie du littéraire au Québec; - Début du programme Gallica, Bibliothèque nationale de France -Trésor de la langue française (TLF) formaté en SGML
1988	Création de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)
1981	ARTFL de Chicago
1976	La base Frantext
1971	Projet Gutenberg, États-Unis (littérature de délasserment, littérature classique, ouvrages de référence (Jacquesson et Rivier, 1999, 173)